

Gouvernement du Québec
Ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs
Ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue
et de la région du Nord-du-Québec
Député d'Abitibi-Est

PAR COURRIEL

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4
Courriel : Leader.SJB@assnat.qc.ca

Monsieur le Leader parlementaire,

J'ai pris connaissance de la pétition présentée à l'Assemblée nationale le 22 septembre 2021 relative à une demande de moratoire sur les coupes forestières sur le territoire de la zec des Anses, territoire faunique situé dans la Municipalité régionale de comté du Rocher-Percé.

Je vous informe que je suis sensible à cette requête. À preuve, dès le 11 février 2021, lorsque j'étais interpellé à ce sujet, j'ai demandé que le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs entreprenne un dialogue avec le milieu afin de mieux comprendre les préoccupations. Il s'en est suivi des engagements à ne pas effectuer de travaux de récolte sur le territoire visé en 2021, à entreprendre des démarches visant à valider la présence de plantes rares et d'écosystèmes forestiers exceptionnels et à caractériser le territoire en question.

Les résultats de cette caractérisation nous seront soumis plus tard cet automne et ils seront partagés avec les partenaires du milieu. Mon équipe régionale a le mandat d'agir avec la plus grande transparence en partageant l'information et en tentant de trouver, de façon concertée, les mesures d'harmonisation les plus satisfaisantes pour tous.

Ainsi, dès que nous aurons davantage d'information, la direction régionale du Ministère proposera des rencontres avec les intervenants afin de mettre en place ces solutions concertées.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Leader parlementaire, mes salutations distinguées.



PIERRE DUFOUR

5700, 4^e Avenue Ouest, A-301
Québec (Québec) G1H 6R1
Téléphone : 418 643-7295
Télécopieur : 418 643-4872
www.mffp.gouv.qc.ca